



Règlement 2016

Préambule :

Le Marathon Ski Tour 2016 est le challenge national des courses populaires de longues distances qui est organisé et coordonné par la Fédération Française de Ski (FFS) et l'Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF).

Le Marathon Ski Tour comprend 10 épreuves inscrites au calendrier national de la FFS. Le Marathon Ski Tour c'est 10 grands rassemblements pour situer son niveau et côtoyer de nombreux champions, 10 étapes authentiques et insolites aux itinéraires fascinants pour découvrir une diversité de paysages, de merveilles de la nature et de villages chaleureux sur un rythme sport, fête et convivialité.

Il est ouvert :

A tous les titulaires, de plus de 20 ans, d'une licence de la Fédération Française de Ski (Compétiteur, dirigeant et loisirs avec certificat médical) en cours de validité.

Des classements nationaux des participants seront établis par regroupements de catégories.

Règlements de référence :

Les épreuves du Marathon Ski Tour 2016 sont placées sous l'égide de la FFS. Le RIS (Règlement International de Ski) et les règlements fédéraux de la FFS portant sur les longues distances sont les documents de référence pour organiser les épreuves. Si un organisateur dispose de son propre règlement il doit être en conformité avec les règlements FIS et FFS.

Epreuves :

Les courses ouvrant accès au classement du Marathon Ski Tour couvrent une distance de 40 km au minimum (sauf conditions exceptionnelles. La FFS pourra proposer des distances inférieures).

Pour faire partie du Marathon Ski tour, une épreuve doit être inscrite au calendrier national et avoir obtenu un avis favorable des coordonnateurs du Marathon Ski Tour (FFS / ANCEF).

Elles ont un nombre de participants significatif et sont en mesure de fournir, ou ont fourni, des résultats conformes au cahier des charges du Marathon Ski Tour.

Les épreuves peuvent être en style classique ou en style libre (skating).

Si un évènement comporte plusieurs épreuves, une seule sera désignée comme permettant d'obtenir des points pour le Marathon Ski Tour.

Inscription au Marathon ski Tour :

Dès lors qu'un concurrent a une licence valide et qu'il est inscrit à une épreuve du Marathon Ski Tour, il concourt au Marathon Ski Tour. S'il obtient 3 résultats dans les différentes épreuves du circuit il est classé.

Il est primordial d'agir envers les utilisateurs de Tickets course pour les inciter à prendre une licence en leur montrant l'intérêt de s'engager (avantage financier, classement Marathon Ski Tour, Communication ...)

En cas de prise de licence en cours de saison, seules les performances en tant que licencié seront prises en compte.

Classements

Les participants au Marathon Ski Tour bénéficient d'un classement national.

Pour être classé (e) au CHALLENGE NATIONAL il faut avoir terminé trois courses.

Ce classement est déterminé sur la base des points obtenus en fonction de la place aux classements scratchs distincts hommes et femmes de chaque épreuve.

A l'issue de chaque épreuve du Marathon Ski Tour, les points obtenus par chaque concurrent sont additionnés pour établir un classement général provisoire. Les points des 3 meilleures courses sont retenus et cumulés pour déterminer le classement provisoire selon le barème suivant :

Le 1^{er} de l'étape marque 3000 points

le second 2900 points

le 3^{ème} 2850 points

le 4^{ème} 2810 points

le 5^{ème} 2780 points

du 6^{ème} au 15^{ème}, chaque place perd 25 points

du 16^{ème} au 26^{ème}, chaque place perd 20 points

du 27^{ème} au 36^{ème}, chaque place perd 17 points

du 37^{ème} au 46^{ème}, chaque place perd 15 points

du 47^{ème} au 56^{ème}, chaque place perd 12 points

du 57^{ème} au 67^{ème}, chaque place perd 9 points

du 68^{ème} au 76^{ème}, chaque place perd 7 points

du 77^{ème}, au 91^{ème}, chaque place perd 5 points

du 92^{ème} au 199^{ème}, chaque place perd 4 point,

du 200^{ème} au 299^{ème}, chaque place perd 3 points

du 300^{ème} au 499^{ème}, chaque place perd 2 points

du 500^{ème} au 999^{ème}, chaque place perd 1 point

A partir de 1000^{ème}, chaque participant marque 1 point

(Barème des points complet : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGFOND/FFSreg-fond3f.pdf>)

Par ailleurs, un classement scratch final est proposé afin que les concurrents n'ayant qu'un seul résultat ou deux résultats puissent se situer en fin de saison. Ce classement est dissocié des résultats du Challenge national du Marathon Ski Tour.

Les leaders hommes et femmes du classement scratch provisoire sont identifiés et courent avec un dossard spécifique qui leur attribué avant le départ de chaque course.

Différents classements sont établis :

Classement challenge national :

- 1 Classement Hommes scratch (Seniors à M6 et +)
- 1 Classement Homme M2 + M3
- 1 Classement Homme M4 + M5
- 1 Classement Homme M6 + M7
- 1 Classement Hommes M8 et +
- 1 Classement Dames scratch (Seniors à M6 et +)
- 1 Classement Dames M4 et +

Classement officieux :

- 1 Classement officieux Hommes scratch (Seniors à M6 et +) pour tous les concurrents ayant terminé au moins 1 épreuve du circuit.
- 1 Classement officieux Dames scratch (Seniors à M6 et +) pour toutes les concurrentes ayant terminé au moins 1 épreuve du circuit.

En cas d'égalité de points pour les 10 premiers concurrents de chaque catégorie, avantage sera donné au concurrent ayant la plus petite somme des pénalités des courses prise en compte pour le classement.

Attribution des lignes de départ :

Le stade de départ sera clairement délimité, et son accès aménagé, de façon à contrôler le placement correct des concurrents selon l'attribution de leurs lignes de départs.

Dès que le nombre de participants (supérieur à 100) le justifie, les organisateurs placeront les coureurs sur plusieurs lignes de départ bien distinctes réparties dans le sens de la profondeur.

L'attribution de ces lignes pour les hommes et les femmes se fera selon les points FFS. La règle de réciprocité entre les points Fond Spécial, Fond Populaire, Biathlon et Rollerski sera appliquée.

Le classement du coureur dans la même épreuve au cours de la précédente édition pourra également être retenu s'il a terminé dans les 50 premiers.

L'apposition d'un cachet sur le dossard ou tout autre moyen approprié donnera la possibilité d'accès à l'intérieur du stade de départ.

En outre, chaque épreuve peut disposer d'un règlement spécifique pour positionner les coureurs. Ce règlement doit être dans l'esprit du règlement des courses de Fond Populaires de la Fédération Française de Ski.

Seront en première ligne ou assimilé les coureurs classés de 1 à 50 au classement provisoire scratch du Marathon Ski Tour chez les hommes et de 1 à 10 chez les Dames.

Seront en seconde ligne ou assimilé les coureurs classés de 51 à 100 au classement provisoire scratch du Marathon Ski Tour chez les hommes et de 11 à 20 chez les Dames.

C'est le classement de l'année antérieure qui sera pris en compte en absence de classement provisoire.

Eco évènement

Chaque participant devra, dans la mesure du possible, avoir une conduite respectueuse de l'environnement (déplacement, tri de déchets sur le lieu de l'épreuve, préserver les espaces naturels traversés etc...)

Podium

La proclamation du palmarès final du Marathon Ski Tour se fera, à l'occasion d'un évènement majeur du ski nordique. Au moins les 3 premiers athlètes de chaque classement seront primés.

Pour la saison 2016, 10 épreuves sont inscrites au Marathon Ski Tour 2016 :

- [Télécharger le Flyer du Marathon Ski Tour 2016](#)
- [Classement général du Marathon Ski Tour 2015](#)